

# DECLARATION PREALABLE

-CERFA n° 16702.

## Par voie dématérialisée ou en 5 exemplaires papiers (AR)

-Portail GNAU : <https://pamiers.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

-Cerfa téléchargeable sur le site : <http://www.service-public.gouv.fr> ou sur le site internet de la mairie de Pamiers : [www.ville-pamiers.fr](http://www.ville-pamiers.fr).

-Délai de droit commun : 1 mois (2 mois si le terrain se situe en Site Patrimonial Remarquable)

### Pièces à fournir :

#### **DP1 : Plan de situation :**

PERMET DE LOCALISER LE TERRAIN SUR LA COMMUNE.

Sites internet : <http://www.cadastre.gouv.fr>

#### **DP2 : Plan de masse :**

MATERIALISE L'EMPLACEMENT EXACT DU PROJET.

Le plan de masse doit être à **Péchelle** (ex : 1/500 ou 1/200).

En outre, le plan masse fera apparaître :

- L'orientation (*Nord*),
- Les limites cotées du terrain,
- Les bâtiments existants sur le terrain,
- Le tracé des voies de desserte,
- L'implantation du projet,
- La surface restante d'espace vert ainsi que les plantations supprimées et ajoutées pour le projet,
- Le traitement des surfaces (revêtements des sols),
- L'indication de l'angle de prise de vue des photos,
- Le raccordement aux réseaux (EU/EP...),
- Tout autre information utile à la compréhension du projet.

#### **DP3 : Plan en coupe du terrain de la construction :**

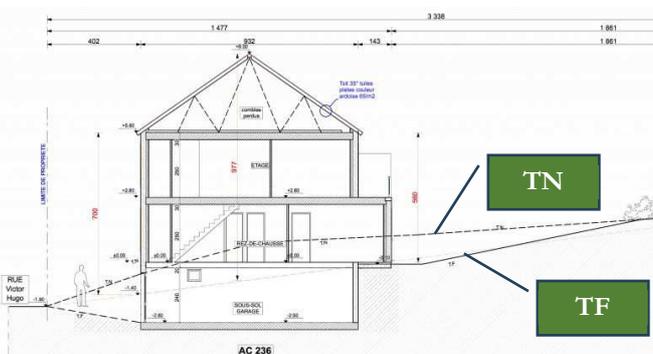
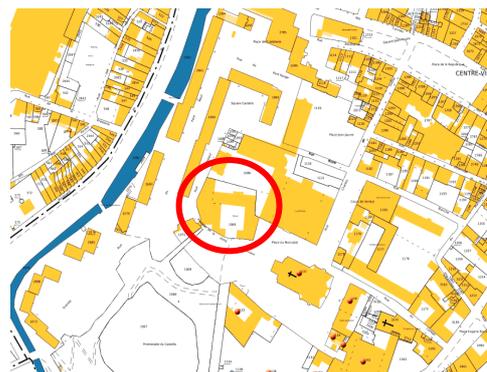
MATERIALISE L'IMPLANTATION DU PROJET PAR RAPPORT AU NIVEAU DU TERRAIN

Le plan de coupe doit être à **Péchelle** (ex : 1/100 ou 1/200).

Il présente une vue verticale de l'intérieur du projet et donne des indications sur le profil du terrain de limite en limite.

Il précise la forme et la hauteur de la construction et sert à implanter les cotes de niveau du dallage, des planchers, du toit (à l'égout et au faîtage) et des hauteurs sous-plafond ainsi que les terrasses.

Il est nécessaire de faire apparaître sur le plan de coupe, le profil du terrain : **AVANT et APRES travaux**, c'est-à-dire les niveaux du terrain avant (terrain naturel) et après travaux (terrain fini), et notamment les niveaux altimétriques (ou cotation obligatoire en NGF) par rapport aux limites de propriété (sur la totalité du terrain).



#### DP4 : Plan des façades et des toitures :

MATERIALISE LES MODIFICATIONS APPORTEES.

Les plans des façades doivent être à **l'échelle** (ex : 1/100 ou 1/200).

Les plans des façades doivent faire apparaître les ouvertures, les matériaux et leurs aspects, les éléments de décor, etc... , de manière à apprécier l'aspect architectural de la construction.



#### DP5 : Une représentation de l'aspect extérieur de la construction si votre projet le modifie :

PERMET DE VISUALISER LE PROJET.

Lors d'une modification de façades, cette représentation graphique/ photomontage permet de mieux visualiser le projet et d'en apprécier l'intégration dans l'environnement immédiat.

Il peut être réalisé à partir d'un assemblage de photographies montrant le site existant et d'une image de synthèse ou à partir d'un calque sur un fond de photographie du site existant ou encore d'un dessin réaliste.



#### DP7 et DP8 : Photos :

PERMET DE VISUALISER L'ETAT EXISTANT.

Intégrer au dossier une (ou plusieurs) photo de près : photo de l'emplacement du projet, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo de loin : photo globale du terrain montrant notamment la ou les constructions existantes et celles potentiellement à proximité.

*(Les impressions écran google map ne sont pas nécessaires.)*



#### DP11 : Notice : si le projet est situé en SPR

Une notice faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux.

**D'autres pièces peuvent vous être demandées dans certains cas (se référer aux pages 12 à 14 du formulaire).**

# Comment remplir le CERFA :

## 1/ Compléter le paragraphe 1 (Identité du déclarant).

- Ne pas oublier la date et lieu de naissance.
- Ne pas oublier le n° de SIRET pour une personne morale.
- En cas de pluralité des demandeurs, la fiche intitulée « autres demandeur » doit être fournie.

## 2/ Compléter le paragraphe 2 (Coordonnées du déclarant).

- Bien compléter l'adresse mail et cocher la case en-dessous dans le cas d'un dépôt dématérialisé.

## 3/ Compléter le paragraphe 3.1 (Localisation du terrain).

- Ne pas oublier la référence cadastrale : 2 lettres pour la section (*ex : AW*) et un nombre (*ex : 360*). Cette information se retrouve sur l'acte d'achat du terrain ou sur [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr).
- Ne pas oublier la superficie du terrain.
- Il existe une feuille supplémentaire en cas de pluralité de parcelles. (= unité foncière : toutes les parcelles contiguës appartenant au même propriétaire).

## 4/ Compléter le paragraphe 3.2 (Situation juridique).

- Ne pas oublier de cocher les cases correspondantes à votre situation.
- Si votre terrain est issu d'une division, indiquer le numéro de dossier. Idem si vous disposez d'un certificat d'urbanisme.

## 5/ Compléter le paragraphe 4.1 (Nature des travaux).

- Cocher la case correspondante à votre situation.
- Décrire la totalité des travaux envisagés.
- Ne pas oublier d'indiquer les références des couleurs et matériaux utilisés pour le projet (*ex : des menuiseries en bois gris anthracite RAL 7016*).

1.1 Vous êtes un particulier  Madame  Monsieur  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date et lieu de naissance : Date : [ ][ ]/[ ][ ]/[ ][ ][ ][ ]  
Commune : \_\_\_\_\_  
Département : [ ][ ][ ] Pays : [ ][ ][ ]

1.2 Vous êtes une personne morale  
Dénomination : \_\_\_\_\_ Raison sociale : \_\_\_\_\_  
N° SIRET : \_\_\_\_\_ Type de société (SA, SCL...): \_\_\_\_\_  
Représentant de la personne morale :  Madame  Monsieur  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

## 2 Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : [ ][ ][ ][ ] Voie : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Code postal : [ ][ ][ ][ ] BP : [ ][ ][ ] Cedex : [ ][ ][ ]  
Indicatif pour le pays étranger : [ ][ ][ ][ ]  
Si le déclarant habite à l'étranger :  Oui  Non  
Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_  
 J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

## 3 Le terrain

3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)  
① Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)  
Numéro : [ ][ ][ ][ ] Voie : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Code postal : [ ][ ][ ][ ]  
Références cadastrales<sup>①</sup> :  
① Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes Références cadastrales complémentaires.  
Préfixe : [ ][ ] Section : [ ][ ] Numéro : [ ][ ][ ][ ] Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : [ ][ ][ ][ ]  
Préfixe : [ ][ ] Section : [ ][ ] Numéro : [ ][ ][ ][ ] Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : [ ][ ][ ][ ]  
Préfixe : [ ][ ] Section : [ ][ ] Numéro : [ ][ ][ ][ ] Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : [ ][ ][ ][ ]  
Superficie totale du terrain (en m<sup>2</sup>)<sup>①</sup> : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

## 3.2 Situation juridique du terrain

① Ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.  
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?  Oui  Non  Je ne sais pas  
Le terrain est-il situé dans un lotissement ?  Oui  Non  Je ne sais pas  
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?  Oui  Non  Je ne sais pas  
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ?  Oui  Non  Je ne sais pas  
Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P.) ?  Oui  Non  Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations : \_\_\_\_\_

## 4 A remplir pour une demande comprenant un projet de construction

4.1 Nature des travaux envisagés  
 Nouvelle construction  
 Travaux ou changement de destination<sup>①</sup> sur une construction existante  
 Clôture  
Courte description de votre projet ou de vos travaux : \_\_\_\_\_

①  
Votre projet porte sur une installation agrivoltaïque  Oui  Non  
Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : \_\_\_\_\_  
Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol ou d'ombrières photovoltaïques, indiquez sa puissance crête : \_\_\_\_\_ kW et la destination principale de l'énergie produite : \_\_\_\_\_

6/ Compléter le paragraphe 4.2 (Informations Compl.).

- Cocher les cases correspondantes à votre situation.
- Ne pas oublier d'indiquer le type de financement, le mode d'occupation et la répartition des logements en cas de création d'un ou de nouveaux logements.

4.2 Informations complémentaires

• Type de travaux :  
 Piscine  Garage  Véranda  Abri de jardin  Autres annexes à l'habitation  Extension  
 Surélévation  Création de niveaux supplémentaires  Transformation d'un garage en pièce de la construction

Précisez : \_\_\_\_\_

• Nombre total de logements créés : \_\_\_\_\_ dont individuels : \_\_\_\_\_ dont collectifs : \_\_\_\_\_

• Répartition du nombre total de logements créés par type de financement :  
 Logement Locatif Social : \_\_\_\_\_ Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) : \_\_\_\_\_ Prêt à taux zéro : \_\_\_\_\_

Autres financements : \_\_\_\_\_

• Mode d'utilisation principale des logements :  
 Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale)  Vente  Location

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :  
 Résidence principale  Résidence secondaire

Répartition du nombre de logements créés par type de résidence :  
 Résidence pour personnes âgées : \_\_\_\_\_ Résidence pour étudiants : \_\_\_\_\_ Résidence de tourisme : \_\_\_\_\_  
 Résidence hôtelière à vocation sociale : \_\_\_\_\_ Résidence sociale : \_\_\_\_\_ Résidence pour personnes handicapées : \_\_\_\_\_

Autres : \_\_\_\_\_

[5] Pour des informations concernant les changements de destination, se reporter à la rubrique 5.4.

7/ Compléter le paragraphe 4.3 (Emprise au sol.).

- Paragraphe à compléter obligatoirement si votre projet modifie l'emprise au sol sur votre terrain (*ex : piscine/ abri/ garage...*).
- L'emprise au sol est la **projection verticale du volume de votre construction**, tous débords et surplombs inclus.

4.3 Emprise au sol<sup>[6]</sup>

Emprise au sol avant travaux (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

Emprise au sol créée (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

Emprise au sol supprimée (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

8/ Compléter le paragraphe 4.4 (Tableau des surfaces) :

- Si le projet crée de la surface de plancher (surfaces closes et couvertes), elle doit être indiquée dans le tableau des surfaces, colonne B.
- Ne pas oublier d'indiquer la surface de plancher existante si un bâtiment est existant sur le terrain, colonne A.
- Dans le cas d'un changement de destination (par exemple d'un commerce en habitation) les colonnes C et E doivent être complétées.
- Attention : dans le cas d'un changement d'affectation d'un garage en partie habitable, c'est la colonne B qui doit être remplie.

4.4 Destination, sous-destination des constructions et tableau des surfaces

Surface de plancher <sup>(1)</sup> en m <sup>2</sup> (article R.111-22 du code de l'urbanisme)							
Destinations (article R.151-27 du code de l'urbanisme)	Sous-destinations (article R.151-28 du code de l'urbanisme)	Surface existante avant travaux (A)	Surface créée <sup>(2)</sup> (B)	Surface créée par changement de destination <sup>(3)</sup> ou de sous-destination <sup>(4)</sup> (C)	Surface supprimée <sup>(1)</sup> (D)	Surface supprimée par changement de destination <sup>(3)</sup> ou de sous-destination <sup>(4)</sup> (E)	Surface totale = (A) + (B) + (C) - (D) - (E)
Exploitation agricole et forestière	Exploitation agricole						
	Exploitation forestière						
Habitation	Logement						
	Hébergement						
Commerce et activités de service	Artisanat et commerce de détail						
	Restauration						
	Commerce de gros						
	Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle						
	Cinéma						
	Hôtels						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Autres hébergements touristiques						
	Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés						
	Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés						
	Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale						
	Salles d'art et de spectacles						
	Équipements sportifs						
	Lieux de culte						
Autres équipements recevant du public							
Autres activités des secteurs primaires, secondaire ou tertiaire	Industrie						
	Entrepôt						
	Bureau						
	Centre de congrès et d'exposition						
Cuisine dédiée à la vente en ligne							
Surfaces totales (en m <sup>2</sup> )							

**8/ Compléter le paragraphe 4.5 (Stationnement).**

- Compléter ce paragraphe uniquement en cas de création de places de stationnement supplémentaires.
- S'il n'y a pas création de places, indiquer 0.

**4.5 Stationnement**

**Nombre de places de stationnement**

Avant réalisation du projet :  Après réalisation du projet :

**Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet**

**Adresse 1 des aires de stationnement :**

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :

**Adresse 2 des aires de stationnement :**

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :

Nombre de places :

Surface totale affectée au stationnement :  m<sup>2</sup>, dont surface bâtie :  m<sup>2</sup>

**Pour les commerces et cinémas :**

Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement (m<sup>2</sup>) :

**9/ Penser à cocher les cases pouvant correspondre à votre situation au paragraphe 5 (Législations connexes).**

*Par exemple, dans le cas où votre terrain est situé dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable.*

**10/ Penser à dater et signer la page 9 du cerfa.**